

CRUCIFIXION ou CRUCI-FICTION ?

La crucifixion de Jésus est selon la doctrine de l'Eglise une œuvre de miséricorde aimée de Dieu, mais elle ne l'est pas pour Jésus, qui a déclaré que c'est une œuvre du Diable (Evangile de Jean, chapitre 8, versets 40-44) . Lorsque Juda « mangea le morceau de pain trempé dans le vin (le sang et le corps de Jésus, selon la doctrine de l'Eglise) », c'est à ce moment précis que Satan entra dans Juda (Evangile de Jean, chapitre 13, versets 26-27). Dieu ne dit-Il pas dans le Coran que « **le vin est une œuvre de Satan** » (sourate la Table servie (5), verset 91) ?

Et la Bible ne dit-elle pas que le vin conduit au malheur (Habacuc, ch.2, versets 15-16) ?

Si le vin et le meurtre du Messie sont deux œuvres inspirées par Satan , la crucifixion de Jésus ne saurait jamais être une œuvre de rédemption agréée par Dieu !

Si on réfléchit attentivement à cette mort et à ces paroles désespérées, attribuées à Jésus « Ô mon Dieu pourquoi m'as-Tu abandonné » ? Nous comprendrons qu'elles convenaient plutôt à Juda **(1)** .

(1) Selon certains savants musulmans c'est Juda - à qui Dieu aurait fait prendre les traits du Messie au moment de son arrestation - qui aurait été crucifié à sa place.

En effet, nous lisons dans les Psaumes du Prophète David (psaume 9, verset 17 et psaume 35, versets 7-8) : « L'Eternel s'est fait connaître, Il a manifesté Sa justice ; le méchant a été enlacé dans son propre filet » : puisque c'est Juda qui a livré Jésus, c'est lui qui a été enlacé dans le filet qu'il avait tendu au Messie et c'est lui qui a été crucifié à sa place !

Dans les Actes des apôtres (ch. 1, verset 20), Luc cite le psaume 109/verset 6, à propos de Juda: « Q'un accusateur se dresse à sa droite... »; Marc, Matthieu et Luc nous rapportent que l'un des brigands crucifiés à côté de Jésus l'insultait.

Psaume 109/verset 7 : « ...sa prière lui sera comptée comme un péché... **(2)** » : c'est Juda qui sur la croix s'est exclamé « Ô mon Dieu, pourquoi m'as-Tu abandonné ? » Et non Jésus puisque Dieu lui avait promis qu'Il ne l'abandonnera jamais !

Psaume 109/verset 8 : «Que ses jours soient peu nombreux... » Juda est mort avant Jésus selon Matthieu (chap. 27, versets 3-6), mais selon le psaume cité plus haut, Dieu avait promis au Messie qu'Il le rassasierai de longs jours....

(2) Selon la Parole divine : « Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah » (le Coran, sourate You-souf (12), verset 87). En effet, le croyant a la certitude que Dieu ne l'abandonnera jamais.

Enfin, toujours dans le psaume 109/verset 17, la vérité brille : «il a aimé la malédiction... » : Cela est pour Juda qui avait trahis le Messie et qui, par conséquent méritait la malédiction divine, puisque selon l'Ecriture : « celui qui meurt pendu au bois est l'objet de la malédiction de Dieu » (Deutéronome, ch. 21, v.23).

Mais la vérité, c'est que le Messie a été béni éternellement, que les juifs ne l'on jamais ni tué, ni crucifié, mais qu'il n'a été l'objet que d'une cruci-FICTION !

Il est écrit dans la Bible (Deutéronome, chapitre 18, verset 20) "que le faux prophète devra mourir" Ors selon la doctrine chrétienne Jésus a été condamné à mort et crucifié, ce qui laisserai croire qu'il aurait été un faux prophète, comme l'on prétendu les juifs incrédules.

En effet, Jésus n'est point mort puisqu'il est un véritable Prophète, aussi Dieu l'a-t-il sauvé des criminels et élevé à Lui.

En effet, Dieu ne demandera pas de compte à Son prophète Adam pour tous les péchés que commettent les humains aujourd'hui et auparavant. De même Dieu ne nous fera pas supporter la faute de Son serviteur Adam; à plus forte raison ne fera-t-Il jamais porter les fautes des humains sur un juste: le Messie Jésus, fils de Marie, car cela est contraire à la justice et aux paroles de Dieu citée dans le Livre d'Ezéchiel (Livre d'Ezéchiel, chapitre 18 en entier) .

Paul affirme dans l'Epître aux Romains (Epître aux Romains, chapitre 3, verset 23) , "car tous ont péché et tous sont privés de la gloire de Dieu, sans aucune distinction" Cependant, nous lisons dans l'Evangile de Luc (Luc, chapitre 1, versets 5-7) "que Zacharie et sa femme Elisabeth étaient tous deux justes devant Dieu, qu'ils suivaient tous les commandements de Dieu d'une manière irréprochable". Il y a encore beaucoup d'exemples de perfection dans la Bible, tel Mechisédek: "Roi de la Paix, sacrificateur de Dieu le Très-haut, sans père, ni mère, sans généalogie, il n'a ni commencement de jours, ni fin de vie, mais il est semblable au fils de Dieu, ce Mechisédek demeure sacrificateur à perpétuité"(Epître aux Hébreux, chapitre 7, versets 1-4).

En effet, ceci est une confirmation que toute personne qui suivait parfaitement de part la grâce de Dieu la Loi révélée à Moïse était sauvée.

Ainsi donc Jésus n'est-il pas venu pour la rémission des péchés des humains, car bien avant sa venue des millions de croyants furent sauvés par la grâce de Dieu le Très-haut.

Dieu punit les hommes pour leurs péchés: Il punit les infidèles soit par le déluge comme le peuple de Noé (paix soit sur lui), soit en les noyant dans la mer comme pharaon et son armée, soit par des morts subites dont moururent tous les premiers-nés de l'Egypte, soit par une pluie de soufre et de feu, comme Sodome et Gomorrhe, soit par des maladies cruelles, comme les hémorroïdes dont il affligea les habitants d'Achdod (1er Livre de Samuel, 5/verset 6 et Deutéronome, 28/versets 27-28-59-60), soit par l'envoi d'un ange exterminateur, comme Il l'a fait contre les Assyriens, dont 185 000 furent tués en une seule nuit (2ème Livre des Rois/ 19, versets 35-36), soit par l'envoi de prophètes avec mission de leur faire la guerre sainte:

[Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Dieu pardonne beaucoup]

(le Coran, sourate la consultation (n° 42): verset 30)

Il est écrit dans la Genèse (Genèse, chapitre 3, verset 16): "C'est dans la douleur que tu mettras au monde tes enfants". Ors depuis que Jésus est mort sur la croix (selon les chrétiens), rien n'a changé: les femmes supportent toujours la faute de Eve et enfantent toujours dans la douleur.

Il n'y a pas de doute que si Jésus était la rançon qui efface les péchés des humains, Dieu ne les punirait point. En effet, celui qui pardonne ne fait pas subir le châtement; cependant les tremblements de terre, les calamités et les maladies atteignent aussi les chrétiens, comme les autres hommes.

Voilà pourquoi Dieu dit dans le glorieux Coran: **[Les Juifs et les Chrétiens ont dit: "Nous sommes les fils de Dieu et Ses préférés." Dis: "Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés?" En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Dieu appartient la royauté des cieux et de la terre et ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que sera la destination finale]** (le Coran, sourate la Table servie (n° 5): verset 18)

Bien que Jésus ait accompli de nombreux miracles (Evangile de Jean, chapitre 11, versets 47 et chapitre 12, verset 37), on nous rapporte ces paroles qui lui sont faussement attribuées: "Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens dirent à Jésus: "Maître, nous voudrions te voir faire un miracle". Il répondit: "cette génération méchante et adultère demande un miracle; mais il ne lui sera pas donné d'autre que celui du prophète Jonas. Car de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du grand poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits " (Matthieu, chapitre 12, versets 38-40.).

Cependant le Prophète Jonas (**la Paix soit sur lui**) fut vivant dans le ventre du poisson puisqu'il invoquait Dieu de le délivrer (Livre de Jonas, chapitre 2, versets 1-11) alors que Jésus, selon les Evangiles, fut mort dans le sein de la terre.

D'autre part Matthieu, Marc, Luc et l'Evangile de Jean situent l'inhumation de Jésus la veille du sabbat (le samedi), sa disparition de la tombe le dimanche avant le lever du soleil, ce qui fait que le séjour en terre a duré un jour et deux nuits et non pas trois jours et trois nuits comme le Prophète Jonas .

Le Messie, Jésus fils de Marie (sbAsl) n'étant point menteur d'une part et ne pouvant se tromper d'autre part, puisque chacune de ses paroles était directement inspirée par Dieu le Très-haut, il en résulte que ces récits sont inventés et que l'Evangile véritable de Jésus a été falsifié.

Nous terminerons ce chapitre par ces paroles de Jésus qui illustre magnifiquement ce que nous avons dit: à savoir que ceux qui auront fait le mal seront rétribués par Dieu le Juste et que la mort du Messie ne saurait leur ôter leurs péchés:

"Ensuite Jésus dira à ceux qui seront à sa gauche: retirez-vous de moi, maudits, jusque dans le feu éternel préparé pour Satan et ses armées. Car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli; j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu; malade et en prison et vous ne m'avez pas visité. Alors ceux-ci lui répondront à leur tour: Seigneur quand t'avons-nous vu avoir faim, ou soif, être étranger, ou nu, ou malade, ou en prison, et ne t'avons-nous pas assisté? Il leur répondra: En vérité, je vous le déclare, toutes les fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne l'avez pas fait à moi non plus. Et ceux-ci iront au châtement éternel, mais les justes iront à la vie éternelle"(Matthieu, chapitre 25, versets 34-46).

Si Jésus a maudit et condamné à l'Enfer perpétuel, ceux qui n'ont pas donné à boire et à manger aux nécessiteux, ceux qui n'ont pas visité les malades et les prisonniers, qu'advient-il de ceux qui auront été coupable de péchés beaucoup plus grave, tels : l'adoration des idoles, le meurtre, le viol, l'adultère, la sodomie ou encore le vol ?

(1) A ceux qui auront accompli de bonnes œuvres, Jésus promet le Paradis : «Venez vous qui êtes bénis de mon Père (...) car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, malade et vous m'avez visité (.....) chaque fois que vous l'aurez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait. Et ceux-ci iront à la Vie éternelle ». Ce verset biblique est une réponse éclatante à ceux qui prétendent que Dieu n'agrée pas les bonnes œuvres, à condition qu'elles soient précédées de la foi en Dieu et en Jésus.

Mais depuis l'avènement de Muhammad, le sceau des Messagers divins, on ne plus être sauvé qu'en croyant en lui et au Coran, la dernière Parole de Dieu. La nouvelle Législation abroge la précédente (celle de Jésus ; et lui-même avait aussi abrogé certaines choses de la Loi mosaïque), non pas l'essentiel, puisque l'Eternel, notre Dieu ne change pas. Elle n'abroge pas aussi les commandements immuables : n'adorer que Dieu et ne rien Lui associer dans ce culte, l'adultère ou la sodomie, la consommation de la viande de porc ou du vin ; elle abroge seulement quelques prescriptions d'ordre secondaire, suivant l'époque : tel l'exemple du médecin qui abroge une ordonnance médicale par une nouvelle, à cause de l'évolution de l'état du malade.

Si nous désirons que nos œuvres soient agréées par Dieu, elles doivent remplir deux conditions : la première que ce que nous faisons soit entrepris en vue de Dieu seul et deuxièmement que cela soit conforme à l'exemple du saint Prophète Muhammad : « Vous avez en la personne du Messager d'Allah un excellent modèle pour celui qui aspire à la miséricorde d'Allah et à la félicité du Jour Dernier, qui invoquent souvent Allah dans les moments de peur, d'espoir, de difficulté et de prospérité ». (sourate 33, verset 21)

Pour toute information veuillez nous envoyer un email à l'adresse info@jesusinfo.fr